

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-448 du 30 Décembre 1981

portant détachement du Camarade BABA-MOUSSA Aboubakar auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

Vu l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

Vu le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 23 Décembre 1981.

D E C R E T E :

Article 1er. - Le Camarade BABA-MOUSSA Aboubakar est détaché auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) en qualité de Président de cette Institution.

Article 2. - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

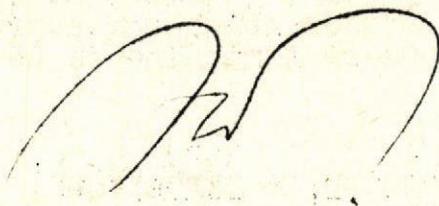
Fait à Cotonou, le 30 Décembre 1981

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

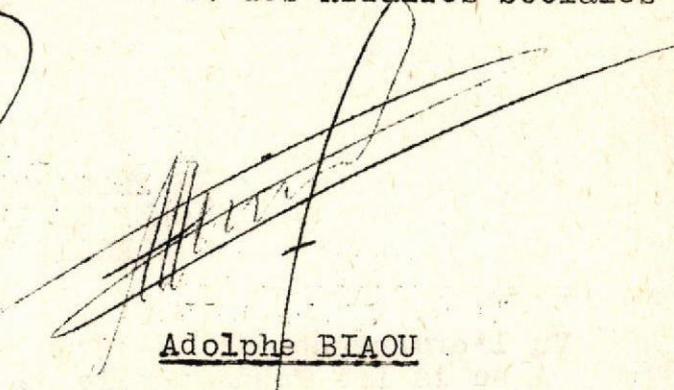
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances

Le Ministre du Travail  
et des Affaires Sociales



Isidore AMOUSSOU



Adolphe BIAOU

Ampliations : PR 8 CPC 6 PG/PPC 2 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MF-  
MTAS 10 Autres Ministères 20 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 IGE et ses  
Sections 4 DB-DCF-DSDV-DI 8 Trésor 4 UNB-FASJEP-INSJA 6 BN-DAN 4  
DCCT-Gde Chanc-ONEPI 3 Préfets 6 Intéressé 2 BOAD 4 DPE/MTAS 4  
JORPB 1.-